



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

64020 - Cité scientifique des jeunes : Le Vaisseau

Proposition d'attribution d'une subvention dans le cadre de la coordination de la fête de la science 2017

Rapport n° CP/2017/339

Service gestionnaire :

K5 - Le Vaisseau

Résumé :

Le Conseil Départemental soutient depuis de nombreuses années un événement culturel intitulé « Fête de la Science ». Il est proposé, pour la douzième année consécutive, d'attribuer une subvention à l'Université de Strasbourg (Jardin des sciences), organisatrice de l'évènement à l'échelle départementale.

La Fête de la science est un événement national initié par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Pour le Bas-Rhin, elle est soutenue par la DRRT, la Région, le Département, la ville de Strasbourg et l'Université de Strasbourg. L'évènement est coordonné par l'Université de Strasbourg (Jardin des sciences) : ce sont plus de 80 enseignants-chercheurs et près d'une centaine de doctorants et étudiants qui sont impliqués notamment dans l'animation de stands.

Cette manifestation, gratuite et conviviale, a pour but de favoriser la rencontre entre le grand public et les scientifiques. Tous les publics, de tous les âges, sont concernés. Tous les domaines scientifiques sont abordés, de la biodiversité aux sciences de l'univers, en passant par les sciences humaines ou les nanotechnologies.

La 27ème édition aura lieu du 7 au 15 octobre 2017.

Budget prévisionnel 2017 de l'Université de Strasbourg pour la coordination de la fête de la science dans le Bas-Rhin :

Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
Frais de personnel	34 000	Région	28 000
Communication	6 150	DRRT (Etat)	4 150
Scénographie	3 000	Université de Strasbourg	6 620
Logistique	6 500	Ville de Strasbourg	8 000
		Département du Bas-Rhin	2 880
Total dépenses	49 650	Total recettes	49 650

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 2.880 € TTC à l'Université de Strasbourg au titre de la coordination de la fête de la science 2017.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
27815	65-65738-311	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 2 880 € TTC à l'Université de Strasbourg (Jardin des sciences), pour la coordination départementale de la fête de la science 2017.

Strasbourg, le 30/08/17

Le Président,



Frédéric BIERRY